



**Ordre du jour de la séance
du Conseil municipal**

**17 mai à 8 h 00
Salle du conseil, 133, route 132**

Séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle tenue mardi, le
17 mai 2022 à 8h00 à la salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du règlement 2022-08 intitulé : *Règlement 2022-08 abrogeant le règlement 2022-06 et décrétant une dépense de 870 940 \$ pour un emprunt de 641 788 \$ pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur les chemins du Haut-de-la-Rivière, du Fronteau et du Sud-de-la-Rivière.*
4. Période de questions.
5. Fermeture de l'assemblée.